

Commune de MOOSCH

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**29 juin 2017 à 18h00**

sous la présidence de Monsieur José SCHRUFFENEGGER, Maire.

\*\*\*\*\*

<u>Nombre de conseillers élus :</u>	19
<u>Nombre de conseillers en exercice :</u>	19
<u>Nombre de conseillers présents :</u>	14

M. José SCHRUFFENEGGER	Maire
M. Jean-Marie MUNSCH	Adjoint au Maire
Mme Sylviane RIETHMULLER	Adjointe au Maire,
M. Bertrand MURA	Adjoint au Maire
Mme Pascale RINGENBACH	Adjointe au Maire, procuration à Mme Sylviane RIETHMULLER (jusqu'à son arrivée à 18h05)
M. Jean-Louis BITSCHINE	Adjoint au Maire
M. Jean-Jacques GRAU	Conseiller Municipal, procuration à M. Jean-Louis BITSCHINE
Mme Marthe BERNA	Conseillère Municipale
M. Marc SOLARI	Conseiller Municipal
M. Didier LOUVET	Conseiller Municipal,
M. Jean-Pierre MENY	Conseiller Municipal
Mme Nadine BINDER	Conseillère Municipale,
Mme Estelle FINCK	Conseillère Municipale,
Mme Lydiane PIEKAREK	Conseillère Municipale, procuration à M. Marc SOLARI
Mme Claude MAURER-KIEFFER	Conseillère Municipale, procuration à Mme Pascale SCHRUTT
Mme Pascale SCHRUTT	Conseillère Municipale,
M. Rodolphe FERRAN	Conseiller Municipal, procuration à M. Jean-Marie MUNSCH
M. Georges BOEGLIN	Conseiller Municipal,
M. Charles LUTHRINGER	Conseiller Municipal,

## ORDRE DU JOUR

DEL2017.06.01 Désignation du secrétaire de séance

DEL2017.06.02 Rythme scolaires : retour à la semaine de 4 jours

***Divers et communication :***

**DEL2017.06.01      DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

En application du droit local et plus précisément de l'article L.2541-6 du C.G.C.T., M. Jean-Pierre MENY, Conseiller Municipal, est désigné en qualité de secrétaire de séance. Il sera assisté de Monsieur Claude EHLINGER, Secrétaire Général.

**DEL2017.06.02      RYTHMES SCOLAIRES, retour à la semaine de 4 jours**

M. le Maire rappelle que le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 du Ministère de l'Éducation Nationale relatif aux rythmes scolaires a paru au Journal Officiel du 28 juin 2017.

Ce décret prévoit notamment les dispositions relatives « *aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques* ».

Le décret confirme également que ce ne seront pas les maires qui décideront seuls d'un éventuel retour à la semaine de quatre jours, mais les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (Dasen). En effet, la demande au retour à la semaine de quatre jours devrait s'effectuer dans le cadre du régime actuel de la commune et d'un ou plusieurs conseils d'école. Il appartient *in fine* au directeur académique d'accepter ou non la demande de dérogation.

M. le Maire regrette cependant qu'on ne tienne pas davantage compte des avis éclairés des chrono biologistes qui sont unanimement contre la semaine de quatre jours.

Appelé à en prendre connaissance, le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, Considérant que le Conseil d'école de l'école maternelle et élémentaire de la Commune a récemment approuvé le passage à la semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), Considérant qu'il appartient au Maire de prendre la décision et au Conseil Municipal d'en être informé,

Et après en avoir entendu les explications de M. le Maire,

- Prend acte du passage à la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi), à compter de la rentrée de septembre 2017.

**Divers et communications :**

- M. le Maire signale à l'assemblée que dans la nuit du 27 au 28 juin 2017, le camion communal de marque IVECO a été volé dans les locaux KOENIG, mis à disposition de la commune. Des traces d'effraction ont été relevées sur les portes. Plainte a été déposée à la Brigade de Gendarmerie de FELLERING par MM. Bertrand MURA et Jean-Louis BITSCHINE, adjoints au maire.
- M. Didier LOUVER, conseiller municipal fait part de son étonnement de trouver un sondage relatif à la création d'une déchetterie dans la vallée, sur les réseaux sociaux alors que ce point n'a pas été débattu en Conseil communautaire.

La séance est levée à 18 h 35.